



Aéronews N° 13

Janvier 2011



Bonne Année





Le mot du Président

Christian Sinet

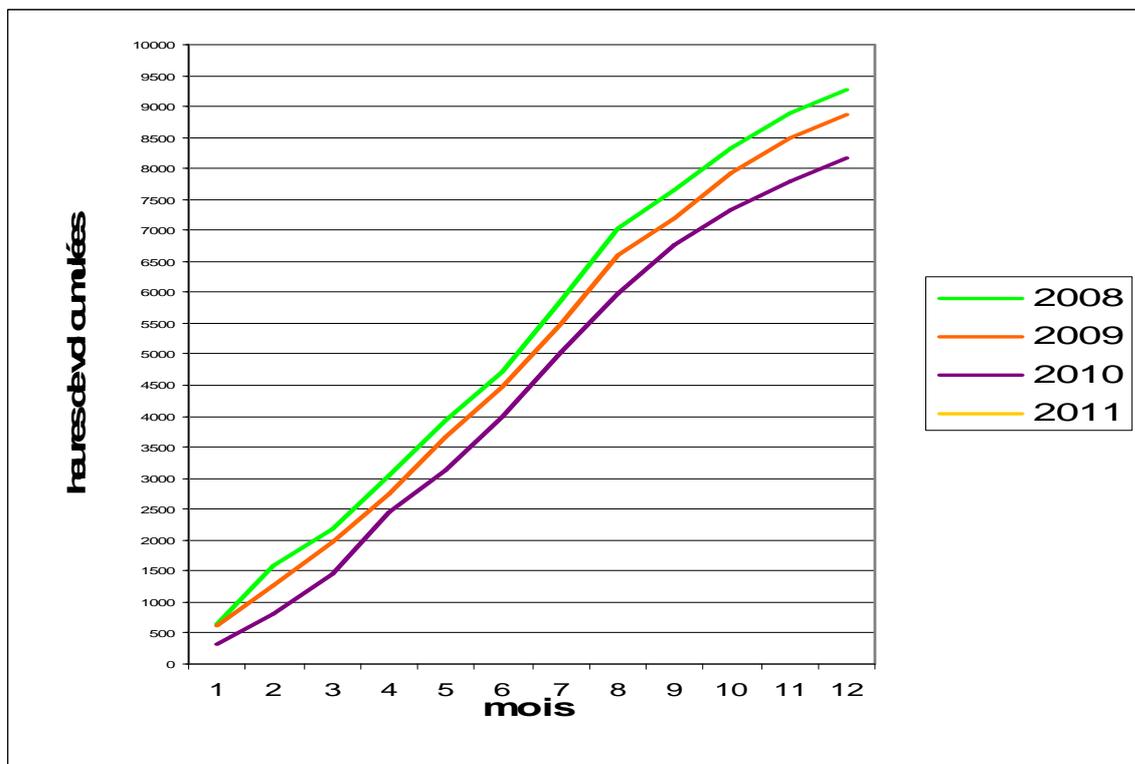
« L'année 2010 s'achève sur un note un peu tristounette, sur une note de reprise économique timide, et nos derniers souvenirs seront une météo bien rigoureuse, même si "de saison" ! Et pour notre Club, un volume d'heures de vol plutôt en berne.

Heureusement, il nous restera aussi de superbes vols de jour et de nuit, des nouveaux brevetés (toutes mes félicitations !), des nouveaux instructeurs (félicitations pour eux aussi, et bon courage), un Ecoflyer de retour dans la flotte, une santé financière rassérénée... etc.

Et 2011 ? Pas besoin de marc de café : nous allons bien sûr essayer de prendre le maximum de plaisir à voler ensemble sur nos belles machines, et espérons voir l'aboutissement de plusieurs projets : nouveaux bâtiments à St Geoirs, Safetyplane, un nouvel ULM, de nombreux succès aux brevets et qualifications....

Alors, meilleurs vœux pour vous et vos proches pour cette année 2011, faites vous bien plaisir au Club, bons vols - toujours prudemment bien sur ! »

Heures de vol



OUPS !! Perte de 700 heures Vivement 2011 !

Félicitations (Brevets, Licences et Qualifs du 1^{er} septembre 2010 à ce jour)



	Au Versoud	À St Geoirs
PPL	HAMM Jean-Marc MOREAU Philippe	HEURTIER Jean-Claude
BB	LUQUET Pierre	
Qualif voltige 1^{er} cycle	BONHOMME Isabelle	

Bravo ! à tous



Objectif jeune et BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique)

Dans le but de favoriser l'accès des jeunes au monde aéronautique diverses aides financières provenant de la FFA sont disponibles par l'intermédiaire des aéroclubs.

Les élèves pilotes de moins de 21 ans (le jour du lâcher) peuvent bénéficier :

- pour le **BB** : au lâcher → 335 €
à l'obtention du BB → 335 €
- pour le **PPL** : au lâcher → 335 €
à l'obtention du PPL → 670 €
- à l'obtention du 1^{er} cycle de voltige : 335 €
- à l'obtention de la qualification montagne : 335 €

L'ACD offre en plus l'instruction gratuite pour les 15 premières heures de vol.

Le BIA est un diplôme français délivré par l'Éducation Nationale, conjointement avec le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Transports.

Il est destiné aux jeunes de plus de 13 ans, à la date de l'examen, et s'effectue dans le cadre d'une convention signée entre un aéro-club et un établissement scolaire. On peut se présenter aussi en « candidat libre » il suffit pour cela de s'inscrire à l'examen auprès de l'académie de sa région et de travailler seul avec des manuels d'apprentissage ou avec les annales des examens précédents.

Cette formation comporte :

- une initiation théorique (40 heures) dans un établissement scolaire et
- une initiation pratique (1 heure en place avant ou 2 x ½ h) en aéro-club.

Cette formation doit être faite sous la responsabilité d'une personne titulaire du *certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique* (CAEA).

Les vols doivent être effectués sous la responsabilité d'un instructeur ou d'un titulaire du CAEA remplissant les conditions baptêmes.

- Coût :**
- 1^{er} vol à la charge des parents
 - 2^{ème} vol (si succès au BIA) financé à hauteur d'une prime de **50 €** versé au club par la FFA.

Avantages BIA : Le titulaire d'un BIA peut bénéficier, par la suite, des bourses FFA (< 21 ans), ci-dessus, pour poursuivre sa formation en s'adressant à son aéroclub. Ainsi, à l'obtention du BB, tout jeune pilote titulaire du BIA voit sa bourse de 335 € augmentée d'une prime FFA « objectif pilote » d'un montant de **165 €** (soit un total de **500 €**), à laquelle s'ajoute pour 2011 d'autres avantages du nouveau programme « objectif BIA » concernant la licence, l'assurance et l'abonnement à Info Pilote ...
Pour en savoir plus : <http://www.ff-aero.fr/>

A l'ACD : 106 candidats sont inscrits au BIA pour 2011 :

- 76 à St Geoirs (formateurs : Thomas Fontanel - Hervé Degroux - Patrick Tusch)
- 30 au Versoud) (formateurs : Philippe Neel – Jean-François Grabowiecki)

Les «News» de St GEOIRS



Les BIA de St Geoirs (Par Paul BOMEL)

Pour cette année 2010/2011 nous avons 76 élèves, répartis en 5 écoles :

- **Notre Dame des Victoires** (Voiron) : CAEA Thomas Fontanel
- **Hector Berlioz** (La cote St André) : CAEA Hervé Degroux
- **Sacré Cœur** (St Jean de Moirans) CAEA Thomas Fontanel
- **Ferdinand Buisson** (Voiron) : CAEA Patrick Tusch
- **Rose Valland** (St Etienne de St Geoirs) : CAEA Thomas Fontanel

Les cours et les vols ont commencé courant Novembre avec les honneurs du Dauphiné Libéré pour le BIA de La Côte St André

Espérons qu'un grand nombre de ces élèves poursuivront cette expérience vers le BB ou le PPL.

Un grand merci à nos pilotes CAEA pour leurs implications dans ce programme, en particulier à Thomas FONTANEL (lui-même issu du BIA) qui gère à lui seul 3 établissements et 48 élèves !

Dimanche 28 novembre 2010 Le Dauphiné Libéré

PLAINE DE LA BIÈVRE

LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

L'art de voler enseigné aux lycéens

Pour la première fois, le lycée Hector-Berlioz mettait en place en début d'année, en collaboration avec le lycée agro-environnemental, l'aéroclub du Dauphiné et avec le soutien de la région Rhône-Alpes, un enseignement de préparation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique.

Une quinzaine d'élèves des deux établissements suivent le mercredi après-midi un cours théorique dispensé par Hervé Degroux, professeur et pilote, sur place ou à l'aéroclub du Dauphiné à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

Cet enseignement est complété par la pratique avec deux vols d'une demi-heure, en position passager. Ce qui les a motivés à tenter l'aventure ? Principalement « le plaisir de voler » et « le pilotage beaucoup plus sensible que la conduite d'une

automobile ».

Et pour certains d'entre eux, comme Erwan qui veut devenir pilote, le souhait de s'orienter vers l'une des nombreuses professions offertes par l'aéronautique, techniques ou au niveau des structures administratives ou des services aux passagers.

Un diplôme à la clé
Car si l'enseignement s'ouvre sur des domaines aussi variés que l'histoire de l'aéronautique, la connaissance de l'aéronet, la mécanique du vol, la réglementation, la météorologie, les facteurs humains... il est aussi champ d'application de l'enseignement courant, en géographie, mécanique, physique ou chimie.

Au cours des trois premières séances, les apprentis pilotes ont découvert comment on volait, ont visité l'aéro-

Une initiation au pilotage et une ouverture au monde de l'aéronautique est proposée tout au long de l'année aux élèves du lycée Hector-Berlioz et du lycée agro-environnemental.

club, ont eu de l'avion une description détaillée, en ont étudié le tableau de bord et se sont familiarisés avec le bulletin météo.

L'examen qu'ils passeront en mai est sanctionné par un diplôme de l'éducation nationale qui représente 50 % de la théorie du brevet de base de pilote. Le réussissant ouvrira des droits à des bourses de pilotage et la fédération française leur offrira une demi-heure de vol supplémentaire.

Pour l'heure, chacun se réjouit du plaisir de vivre l'antique rêve de l'être humain, celui de survoler le monde en toute liberté. □

Sortie à la Garde Adhémar

le 2 Octobre 2010 (Par Florence LONDOS)

Pour cette sortie de fin de saison, nous avons choisi une destination assez proche afin de ne pas faire des branches de vol trop longues.

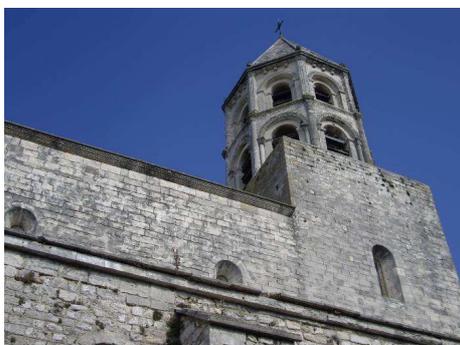


Destination : La Garde Adhémar et son terrain de Pierrelatte (LFHD)

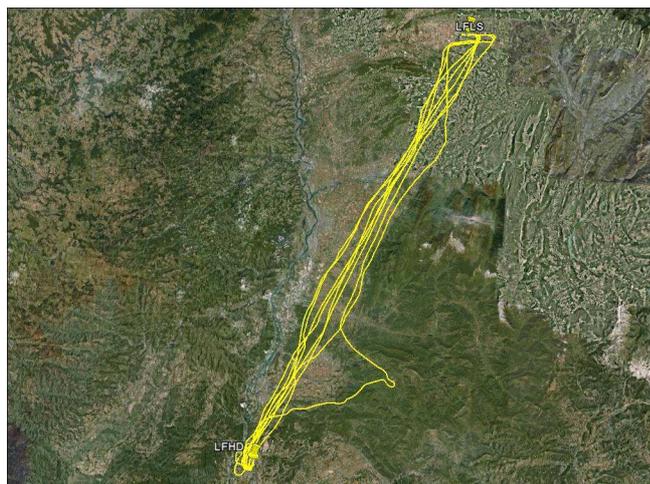


12 participants (dont 8 pilotes) dans 4 avions

Nous arrivons au terrain de Pierrelatte à 11h30. Des taxis nous attendent pour nous conduire vers ce magnifique village. Après une pause déjeuner au soleil, nous visitons l'église et son jardin botanique perchés sur les contreforts montagneux qui dominent la vallée du Rhône



Les traces GPS des vols pour les branches aller et retour.



Les travaux du hangar nord

(Par Jan-Luc APPRIEUX)

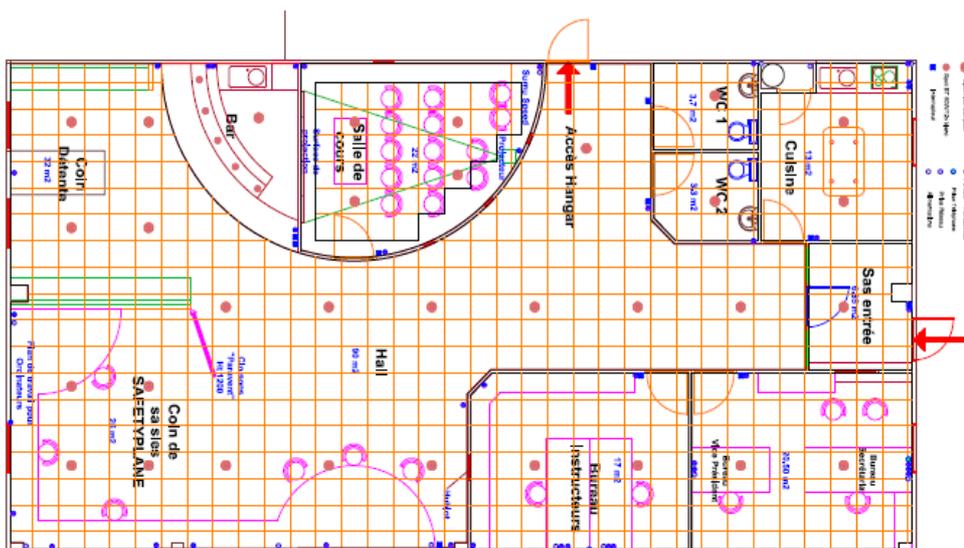


On y est bientôt !

Les travaux sont presque terminés mais il reste la partie administrative à finaliser (bail, gestion de l'essence etc....)

Pour l'aménagement intérieur du club house, il va falloir attendre que les budgets soient débloqués.

Ci-contre, le plan d'aménagement validé par les membres après un sondage sur le site internet



Le Rallye Photos (du 1er septembre au 15 octobre 2010)

(Par Christian ROUX)

Le Règlement : Les pilotes s'inscrivent par équipes de deux.

- ▶ Ils préparent et suivent une navigation précise à destination de Montélimar et retour.
- ▶ Avant le vol, ils reçoivent une carte et des photos.
- ▶ Au cours du vol, le membre de l'équipe qui est en place droite doit chercher les repères au sol représentés sur les photos, et s'il les trouve, il doit porter sur la carte, le plus précisément possible, l'endroit où se trouve le repère en question.
- ▶ A Montélimar, les rôles de pilote et d'observateur sont échangés.
- ▶ Au retour au club, les pilotes rendent la carte sur laquelle ils ont portés les positions des photos.
- ▶ L'équipe reçoit un score qui est fonction du nombre de photos trouvées.

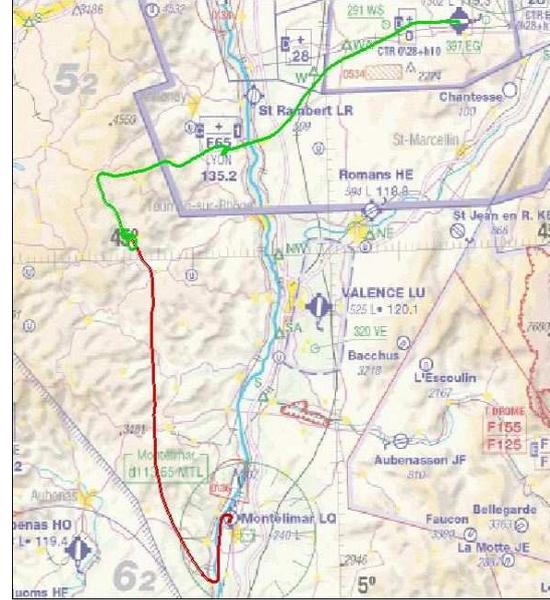
Les Prix : les membres de l'équipe gagnante sont crédités chacun d'une heure de vol sur DR400/160 sur leur compte pilote.

Les Résultats : **Arnaud RIVOIRE** et **Loïc GUELLEC** remportent le rallye-photo avec un score de 728 points sur 1000 possibles ! et sont crédités d'une heure de vol chacun sur DR400/160 sur leur compte SAFETYPLANE.

Bravo à tous les équipages qui ont participé à ce rallye photo. Nous en mettrons un autre en place en 2011.



La branche ALLER



La branche RETOUR

Patrouille de Noël



...et dégustation d'huitres



Organisées par les WIPS
(Patrouille de l'ACD basée au Versoud)



- **Le vendredi 24 décembre** : 700 huitres ont été ouvertes et dégustées ! sous la neige et sans la patrouille
- **Le dimanche 26 décembre** : plus d'huitres ! mais une belle patrouille de 6 avions un peu secouée par un vent du nord de 18 kt



Les Bulletins de sécurité des vols

(Proposés par Michel BLANC)

Relisez tous les bulletins de sécurité en allant sur le site de l'aéroclub, onglet « Info-membres » rubrique « Bulletins sécurité » ou en utilisant le lien ci dessous
http://www.aeroclubdauphine.asso.fr/html/1_info_membres/bulletin_securite.php.

« Info-

Bulletins	Dates	Thèmes
N°1	Avril 2008	Incidents
N°2	Juin 2008	Sécurité carburant
N°3	Novembre 2008	Réchauffage carburateur
N°4	Avril 2009	Météo dégradée, Shimmy, Vitesse et paramètres
N°5	Juin 2009	Pénétration en espace aérien contrôlé
N°6	Septembre 2009	Préparation des vols
N°7	Décembre 2009	Horizon artificiel et check-lists
N°8	Mai 2010	Méthodologie et actions réflexes
N°9	Juin 2010	« La Vue c'est la Vie »

Atelier



Trois belles réalisations fin prêtes à sortir de l'atelier

- L'ULM :

En cours de finition sous l'œil de Marc et grâce aux bénévoles. Merci ! Aimé, Michel, Lucien et les autres.

Premier vol d'essai prévu courant février



- Le Rallye F-GBSG :

Totalement reconditionné (peinture sellerie, tableau de bord ...).

Il sera autorisé en vol de nuit



- Le F-BMFT :



Ailes, hélice, train et moteur neufs pour le FT qui sera fonctionnel les premiers jours de janvier.

Conseils pratiques

Purge des réservoirs

Elle doit s'effectuer *avant le 1er vol de la journée et avant toute mobilisation de l'avion*. Un purgeur a été placé, à cet effet, dans chaque mallette. Merci de le vider et de le nettoyer après usage.



Coupe du monde féminine de ski alpin et voltige

Myriam Noll et JP. Triquès ont animé « **la coupe du monde féminine de ski alpin** » à Courchevel le 21 décembre 2010, en produisant un magnifique plateau de voltige (Seafury, Pitts, EVAA ...etc ...)



Courchevel « taxes d'atterrissage ! » (par Christian Sinet)

Depuis plusieurs mois, nous sommes en négociation avec la Mairie de Courchevel à propos des modalités d'utilisation de cette plateforme. Jusqu'à présent, nous jouissions de subventions qui nous compensaient entièrement les redevances d'atterrissage et de parking, ainsi que la location des locaux et places de hangars.

La position de la mairie s'est radicalisée, et se traduit par une suppression de toute subvention tant qu'un accord n'est pas trouvé, en particulier sur le point très délicat du rapprochement des deux aéro-clubs opérant sur la plateforme.

En conséquence, nous sommes exposés à recevoir à partir du 01 février les factures des redevances * de tout mouvement réalisé à Courchevel depuis la réouverture de la station par des

avions de l'ACD, basés ou non, avec une probabilité qui dépendra de nos succès dans cette négociation. Si ces redevances nous sont facturées, le Club ne pourra que les répercuter vers les pilotes ayant exécuté le mouvement, comme pour n'importe quel autre terrain.

Nos autres tarifs locaux ont été adaptés à cette navrante situation, en espérant qu'elle puisse trouver une solution dans un avenir proche.

* tarifs hiver pour nos appareils : arrivée sur le terrain 82 €, tour de piste 40 €.

Transformation d'une licence TT en état de validité en licence PPL(A)

Compte tenu des nouvelles licences à venir (licence d'aviation légère) beaucoup plus restrictives, les titulaires de licence pilote privé avion **TT** ont tout intérêt à faire transformer, dès à présent, leur licence en **PPL(A)**. Le formulaire de demande peut être retiré au secrétariat ou à télécharger sur : http://cra22ffa.free.fr/cariboost_files/conv_ppla.pdf

Une bibliothèque



pour les « manuels de vol »

Elle sera installée dans le couloir des bureaux instructeurs. Les manuels seront consultables sur place ou en prêt de courte durée selon une procédure d'emargement sur un cahier ouvert au secrétariat.



Il est prévu que ces manuels soient prochainement en ligne sur le nouveau site du Club.

Préparation aux voyages aéronautiques

par Alain MOUFLARD (le Versoud)



La Reprise des cours se fera le lundi 24 janvier à 18h30 et se poursuivra un lundi sur deux par la suite (semaines paires)
Les séances ont lieu dans le salon de l'aéroclub de 18h30 à 20h/20h15 environ

Objectifs :

- Compléter par des exercices appliqués les cours de formation de l'ACD
- Donner aux élèves pilotes et aux pilotes brevetés l'envie de voyager
- Simuler les conversations radio avec les organismes de contrôle

Quatre séances ont eu lieu le trimestre dernier. Elles se sont déroulées avec succès, dans un bon climat d'échange, avec jusqu'à 8 participants.

Au cours d'une séance, nous analysons très en détail la préparation d'un voyage fictif (Analyse des différentes solutions de parcours, NOTAM, SUP AIP, cartes VAC.....), en vue d'établir les bases du log de nav.

Les échanges radio du vol sont ensuite simulés, chaque participant parlant à tour de rôle.

Nous avons étudié divers parcours en France, hors de notre terrain de jeu habituel, et même un vol vers Voghera en Italie, avec radio en Anglais (je distribue lors de la séance précédente les copies de documents et extraits de carte nécessaires).

Les cours s'adressent à tous, brevetés ou non, à condition de connaître les bases des règles de navigation.

- **Modalités d'inscription** : sur le planning de réservation de l'ACD ligne « cours théoriques »
- **Renseignements complémentaires** : Alain MOUFLARD au 06 03 06 3213

Prochains RDV aéronautiques en 2011

- le **WE du 22 Mai** à Grenoble Isère : **Grand meeting Aérien** avec la participation de l'Armée de l'air et bien d'autres
- le **26 Juin** à Bourg en Bresse : évolution des **WIPS** (Patrouille de l'ACD)

Activités 2011 (prévisions - plateforme du Versoud)

- **Concours d'atterrissage (de jour et de nuit !)** samedi 26 et dimanche 27 février

- **Voyages ! Voyages !** 🎵 🎵

> 23 avril au 2 mai : les Canaries

>2 au 12 juillet : les Îles Lofoten

Contacter Michel Blanc avant toute

réservation



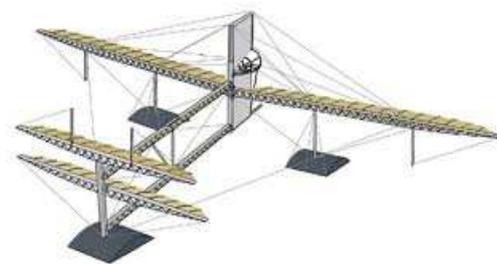
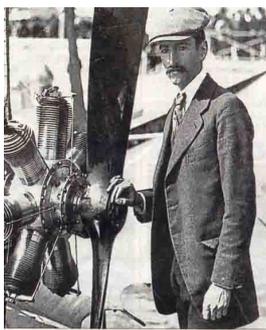
- **Autres prévisions de sorties et d'activités** : à paraître sur le site et par affichage

Un peu d'histoire

Henri FABRE (1882–1984)

« le marin du ciel »

Entre Marseille et Lumbin



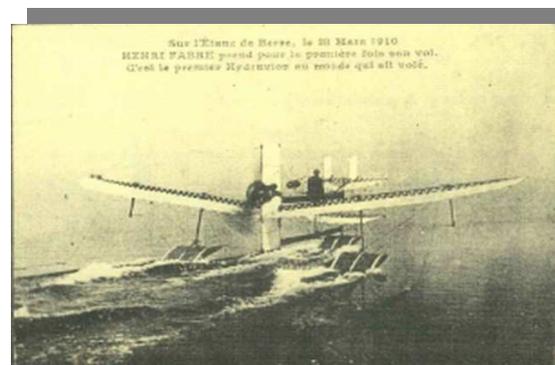
inventeur de l'hydravion

Né en 1882, d'une famille d'armateurs marseillais, Henri Fabre est aussi dauphinois par sa mère originaire de Lumbin.

Il se passionne très tôt pour l'aéronautique, mais son père, à la tête d'une compagnie de navigation maritime, inquiet de ce fâcheux penchant, l'envoie faire des études d'électricité à Paris. Il rencontre dans la capitale les pionniers de l'aviation et s'enferme dans son idée de survoler la mer grâce à des avions capables de surnager en cas d'avarie.

Il parvient à convaincre sa famille du bien fondé de son objectif et s'acharne pendant 4 ans à la construction de ce qu'il nomme un « avion marin » équipé d'un moteur Gnome de 50 cv monté à l'arrière, fourni par ses amis Laurent et Auguste Seguin.

Le lundi 28 mars 1910 à 10 heures, par temps calme, il parvient à élever, au dessus du plan d'eau de l'anse de la Mède près de Martigues à une hauteur de 5 à 6 m et à la vitesse de 60 km/h, sa drôle de machine et à amerrir quelques 500 m plus loin. Il renouvelle cet exploit le lendemain, devant huissier, sur une distance de 6 km, Le pilote Henri Fabre, qui n'a jamais passé son brevet, devient, à l'âge de 28 ans, le premier au monde à réaliser un vol en hydravion.



Il interrompt sa carrière aéronautique pour épouser Germaine de Montgolfier, d'une autre famille célèbre des pionniers du ciel, qui lui donnera 8 enfants. Il achète le château de la Terrasse où vit encore l'un de ses fils et séjourne fréquemment dans la propriété familiale de Lumbin, dont un autre de ces fils (Jean) fut le Maire.

En août 1979, âgé de 97 ans, il assiste aux premiers championnats internationaux de deltaplane à St Hilaire du Touvet, devenus depuis la « Coupe Icare » sous l'impulsion d'un autre de ces fils (Louis) pilote et pionnier de la pratique du vol libre.

Henri FABRE décède le 28 juin 1984 au Touvet à l'âge de 102 ans. Il repose dans le cimetière de Lumbin.

Sources :

- Marcel FAKHOURY : Chroniques du Grésivaudan (édit le signet du Dauphin 2008)
- Le Dauphiné Libéré : le 27 mars 2010
- Patrick BOULANGER, Tiennick KEREVEL : Ciels de Provence - Histoire de l'aviation en Provence de 1910 à ce jour (édit Equinoxe 2010).
- Paul Mathevet : Groupement Antoine de Saint Exupéry des Vieilles Tiges (Lyon) et Association Rhodanienne pour le Souvenir Aérien (ARSA),



Bonne Année **2011...**

...et Bons Vols à tous



***Ce petit bulletin du Club est le votre.
Adressez nous vos idées, réflexions et annonces à :
beraph@club-internet.fr***